

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

376^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 4 mai 2009 à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Gilles Devault, maire
M. Jean-Robert Rivard, conseiller
Mme Ginette Douville, conseillère
MM. Pierre Fecteau, conseiller
Mario Charest, conseiller
M. René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier

Sont absents : Mme Louise Marchildon, conseillère
M. Marc Goyette, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

1. Préliminaires

1.1 Prière

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Préliminaires
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009
 - 1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent
 - 1.5 Informations
 - 1.5.1 Liste des permis délivrés
 - 1.5.2 Statistiques
 - 1.5.2.1 Consommation électrique
 - 1.5.2.2 Consommation en eau
 - 1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna
 - 1.6 Correspondance
2. Administration générale
 - 2.1 Adoption des comptes
 - 2.2 Argent reçu
3. Période de questions
4. Demandes diverses
 - 4.1 Dérogation mineure numéro 09-01
 - 4.2 Grandes Retrouvailles
 - 4.3 Adhésion Culture Mauricie
 - 4.4 Opération enfant soleil
5. Approbation du projet de devis de l'appel d'offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles
6. Modification de la programmation des travaux d'aqueduc dans le cadre du programme de retour de taxe d'accise
7. Offre de service pour la préparation du plan d'intervention pour les conduites d'eau potable et d'égout
8. Offre de service pour la préparation des plans et devis pour les deux traverses dans la rivière Sainte-Anne
9. Offre de service pour les relevés bathymétriques

10. Assurances
11. Politique pacte rural
12. Colloque et rencontre
13. Embauche du personnel de camp de jour
14. Prolongement d'un congé de maternité
15. Responsable du suivi de la planification stratégique
16. Projet de règlement décrétant la constitution et l'opération d'un comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et définissant ses attributions, pouvoirs et devoirs
17. Service de téléphonie IP
18. Réunion annuelle du réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie
19. Abrogation de la résolution numéro 2009-04-107
20. Rétrocaveuse
21. Monticule
22. États comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2009
23. Permis d'intervention ministère des Transports du Québec
24. Pulvérisation
25. Demande de soumissions pour pavage et pièces d'asphalte
26. Emplois étudiants
27. Rapport de comités
28. Autres sujets
 - a) Formation
 - b) Fosses septiques
 - c) Publicité
 - d) Réseau aqueduc Batiscan
29. Période de questions
30. Clôture de la séance

2009-05-125 Sur la proposition de Mario Charest, appuyée de Jean-Robert Rivard, l'ordre du jour présenté est approuvé à l'unanimité et le point "Autres sujets" reste ouvert.

Adoptée.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009

2009-05-126 Sur la proposition de Ginette Douville, appuyée de Pierre Fecteau, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Adoptée.

1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent

Le conseiller Mario Charest demande si une rencontre est cédulée avec le demandeur pour que la municipalité prenne en charge un chemin dans le rang Price.

1.5 Informations

1.5.1 Liste des permis délivrés

1.5.2 Statistiques

1.5.2.1 Consommation électrique

1.5.2.2 Consommation en eau

1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna

Les statistiques de consommation électrique et eau ont été déposées à la table du conseil.

1.6 Correspondance

Ministère

Le ministère des Transports informe que des travaux d'entretien seront réalisés sur le pont enjambant la rivière Sainte-Anne sur l'autoroute 40, les 5 et 6 mai prochain.

C.P.T.A.Q.

La commission révisé la décision concernant l'exclusion de la zone agricole suite à un oubli sur la désignation de l'arpenteur-géomètre.

La commission autorise l'aliénation d'une partie du lot 418 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La commission informe de la conformité à la loi suite à un lotissement et une aliénation sur une partie des lots 145, 146 et 147.

M.R.C. des Chenaux

Transmet une résolution d'appui à la municipalité concernant le Village-Relais.

Fédération Québécoise des Municipalités

Transmet un communiqué sur la future politique de gestion des matières résiduelles : les municipalités étonnées souhaitent avoir l'heure juste.

Félicitations et/ou remerciements

Information

Les municipalités de Saint-Prosper et Saint-Adelphe ont transmis un cédérom et la municipalité de Saint-Ubalde a transmis un document comportant une copie certifiée conforme du projet de plan d'urbanisme révisé et la résolution inhérente à ce projet.

La Municipalité de Saint-Ubalde accuse réception du certificat de conformité du plan d'urbanisme révisé de la municipalité.

Les municipalités de Saint-Narcisse et Saint-Prosper acceptent l'adhésion de la municipalité à l'entente pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement.

La Sûreté du Québec désire connaître le niveau de satisfaction, en tant qu' élu, à l'égard de la desserte policière dont la municipalité bénéficie.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie transmet une lettre informant de la restructuration organisationnelle d'avril 2009.

Les membres du conseil d'administration d'Aux trois pivots transmet une convocation à une rencontre d'échange qui aura lieu le 21 mai 2009.

La Société d'habitation du Québec transmet le rapport d'approbation du budget 2009 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Le Tribunal administratif du Québec a fixé au 8 juillet 2009 l'audition concernant le prix à fixer pour la virée à l'Île-du-Sable ouest.

La Fondation québécoise du cancer sollicite l'appui dans le cadre de sa campagne corporative annuelle.

La Fondation prévention suicide les Deux Rives sollicite une aide afin de poursuivre sa mission; Sauver des Vies!

Proposition pour le dossier spécial que la Gazette de la Mauricie publiera le 19 mai à l'occasion de la Semaine des municipalités et de la Fête des Voisins.

2. Administration générale

2.1 Adoption des comptes

Comptes payés pour avril 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Ass. des pompiers volontaires	vérif. des véhicules d'urgences	480,00
La Pérade Ford inc.	achat Ford-150 2009	38 509,90
Anne Desjardins	rencontre CCU (dérog. mineure)	20,00
Joscelin Bélanger	rencontre CCU (dérog. mineure)	20,00
Gérard Juneau	rencontre CCU (dérog. mineure)	20,00
L'AQUAIRS	congrès de L'AQUAIRS (dir.loisirs)	713,37
Ass. des pompiers volontaires	tournoi de hockey des pompiers	450,00
Festival du livre de l'école	contribution festival du livre	500,00
Club Optimiste	contribution Rendez-vous péradien	400,00
SFL placements en fiducie	REER directeur des loisirs	177,92
SCFP section locale 2414	cotisation syndicale mars	158,26
SCFP section locale 2414	cotisation syndicale mars	<u>97,00</u>
Total		41 546,45

Prélèvements automatiques

Aréna optimiste	subv. vers. avril 2009	6 354,70
Bell Mobilité	cellulaire premiers répondants	41,40
C.S.S.T.	cotisation annuelle	8 643,70
Caisse pop.Seigneurie Ste-M.	frais de service	35,00
Caisse pop. Seigneurie	intérêts sur emprunt ass. eaux	18 759,84
Entr. Rivard & Frères inc.	contrat déneigement 5 ^e vers. de 6	32 733,75
Excel Télécommunications	interurbains	23,67
Fiducie Desjardins inc.	REER mars	2 346,68
Groupe CLR	contrat télépages	824,62
Groupe Négotel	téléphone puits St-Prosper	60,01
Gaz Métro	chauf. hôtel de ville, gar.mun.	653,06
Hydro-Québec	centre communautaire	2 427,18
	manoir Mad. de Verchères	152,72
	éclairage des rues	1 286,64
Le Nouvelliste	publicité MRC des Chenaux	247,20
L'impériale Esso	diesel	495,16
L'ADIC	subv. vers. avril 2009	2 127,08
Ministère revenu du Québec	déduc.cot.employeur	7 840,03
Receveur général	déduc.cot.employeur	3 306,76
Télus Québec	tél. : incendie, hôtel ville	<u>844,35</u>
Total		89 203,55

Les salaires versés pour la période du 22 mars 2009 au 25 avril 2009 s'élèvent à 39 210,27 \$.

Comptes à payer pour mai 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Antirouille Métropolitain	traitement complet Ford F-150 2009	101,50
Biolab	analyses d'eau potable et usée	343,71
Boivin Gauvin inc.	bâche station d'air	390,55
Bureauplus	papeterie	40,12
Café la Pérade	repas feu garage rue Sainte-Anne	110,28
CGER	loc. autop. mars, heures excédentaires	2 231,54
Chemins fer Québec-Gatineau	ent. traverses à niveau avril	712,44
Croix bleue	ass. collective mai 2009	2 345,83
Croix-rouge Canadienne	contribution annuelle	200,50
Cummins	entretien génératrice	880,89
Devost Michel	tournevis électrique	337,50
Distribution Robert	produits d'entretien	117,31
Entreprises Rivard et Frères	fuite aqueduc Rapide Nord	1 187,79
Excavation Guy Marceau	location rétrocaveuse (fuite d'eau)	2 510,35
Fédération québécoise mun.	dicom : transport pièces	127,91
Corp. Des Fleurons du Qc	adhésion 2007-2009, vers. 2009	327,34
Formules Municipales	certificats d'autorisation de réparation	121,92
Formiciel inc.	chèques fournisseurs laser	458,84
Fournitures de bureau Denis	papeterie	96,94
Garage Jean Caron inc.	entretien F-150 1999	1 921,68
Graymont	granulat calcaire	135,02
Grimard Jacques	déneigement puits St-Prosper	1040,00
Groupe Lafrenière tracteurs	connecteurs, clé, crochet sécurité	105,33
Groupe C.C.L.	demandes dérogation mineure	90,30
Impériale	carburant	361,73
I.N.G. assurance	franchise réclamation Morin-Leduc	2 500,00
J.D. Paré Électrique inc.	lampes 100w pour éclairage des rues	255,66
Lambert, Therrien, Bordeleau	honoraires prof. cause famille Juneau	846,56
Langlois électrique	réparation éclairage des rues	136,45
L.P. Tanguay	hypochlorite de sodium en vrac	395,06
Marché La Pérade inc.	breuvage, produits divers	48,23
Maurice Laganière	achats divers	884,06
Meunerie La Pérade	divers matériaux	1 030,63
Ministère du revenu Qc	ajustement cotisations 2008	238,60
Modoc	photocopies circulaire	149,11
M.R.C. des Chenaux	enfouissement février et inspecteur	6 002,70
Municipalité de Batiscan	achat d'eau potable mars 2009	3 979,52
Napa pièces d'auto	soufflette, batterie, allumeur, etc.	397,63
Olco	essence	438,01
Pitney Bowes	location timbreuse	142,78
Plomberie Gaston Veillette	réparation chauffage centre comm.	1 041,84
Protection incendie CFS	recharge, inspection extincteurs	88,05
RGMRM	cueillette et transport mars 2009	5 505,76
SCFP section locale 2414	cotisations syndicales avril 2009	202,00
SCFP section locale 2414	cotisations syndicales avril 2009	123,81
SFL	R.E.E.R directeur des loisirs	222,40
Signoplus	pancartes stationnement interdit	144,60
Société Can. des postes	frais de poste circulaire	106,40
Test Tech inc.	recherche de fuite d'eau	626,46
Toutant Patrick	tube	57,01
Vohl inc	unions aqueduc	90,57
Wolseley	manchons	227,50
Zone technologies	mini gyro Del (F150-2009)	<u>510,76</u>
Total		48 692,18

2009-05-127

Sur la proposition de Mario Charest, appuyée de Jean-Robert Rivard, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes payés et les salaires versés pour le mois d'avril pour les sommes respectives de 130 750 \$ et 39 210,27 \$ et les comptes à payer pour le mois de mai, tels qu'ils apparaissent sur la liste présentée par le directeur général/secrétaire-trésorier, totalisant 48 692,18 \$ et autorise ce dernier à en faire le paiement.

Certificat numéro

Adoptée.

2.1 Argent reçu

Les encaissements pour le mois de mars 2009 s'élèvent à 514 796,68 \$ et pour le mois d'avril 412 598,90 \$.

3. Période de questions

Une personne pose une question d'ordre général (le tuyau d'aqueduc en dessous du pont de la rivière Sainte-Anne).

4. Demandes diverses

4.1 Dérogation mineure numéro 09-01

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 09-01 dans le but d'obtenir l'autorisation pour la construction d'un garage attaché à la résidence avec une marge latérale droite de 1,65 mètre au lieu de 2 mètres et une marge latérale gauche de 2,44 mètres au lieu de 4 mètres et la somme des marges latérales soit à 4,09 mètres au lieu de 6 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a tenu une séance le 20 avril dernier et qu'il recommande aux membres du conseil municipal d'accepter la demande de dérogation numéro 09-01;

CONSIDÉRANT que le demandeur et le voisin ont donné leurs opinions sur le projet;

2009-05-128

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure numéro 09-01 soit acceptée.

Adoptée.

CONSIDÉRANT que par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2008-267, une obligation d'une demande de permis d'affichage doit être déposée au comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'une demande pour l'installation d'une enseigne au 794, 2^e avenue a été présentée au comité consultatif d'urbanisme avec un plan d'implantation;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

2009-05-129

Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve la dite demande conformément à l'article 4.6 du dit règlement numéro 2008-267.

Adoptée.

4.2 Grandes Retrouvailles

2009-05-130 Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente entre le comité des Grandes Retrouvailles et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de verser la somme de 1 000 \$ comme contribution au projet.

Adoptée.

4.3 Adhésion Culture Mauricie

2009-05-131 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'adhérer à Culture Mauricie au montant de 50 \$ pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Adoptée.

4.4 Opération enfant soleil

2009-05-132 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité d'appuyer l'organisation du 12^e Tour cycliste des policiers de Laval aux profits du Fonds Marie-Soleil Tougas et l'autorise à circuler sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 29 mai prochain.

Adoptée.

5. Approbation du projet de devis de l'appel d'offres pour la cueillette et le transport des matières résiduelles

Considérant que suivant l'article 246 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q.2001, chap. 68), le nom de Municipalité régionale de comté de Francheville a été remplacé par celui de Municipalité régionale de comté des Chenaux;

Considérant que la municipalité régionale de comté des Chenaux détient la compétence pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères en vertu des résolutions numéro 90-02-295 adoptée le 21 février 1990 et de la résolution 91-06-662 adoptée le 5 juin 1991 et du règlement numéro 91-06-67 intitulé "Concernant les conditions relatives à l'assujettissement et au retrait des compétences sur la gestion des déchets entré en vigueur le 23 septembre 1991;

Considérant que notre municipalité a choisi, suivant l'adoption d'une résolution à cet effet, de se prévaloir de l'article 7 dudit règlement et de se retirer de la compétence relative à la collecte et au transport des déchets sous l'égide de la MRC;

Batiscan
Champlain
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Saint-Luc-de-Vincennes
Saint-Maurice
Saint-Narcisse
Saint-Prosper
Saint-Stanislas

156-07-91

Considérant que le contexte actuel de fluctuation des prix pour la collecte et le transport des déchets a amené les élus de la MRC des Chenaux d'envisager le regroupement de municipalités pour cette activité;

Considérant que ce conseil est d'avis que la MRC pourrait éventuellement exercer la compétence prévue à cet effet, en réalisant la collecte et le transport des matières résiduelles non valorisables pour et au nom de notre municipalité;

Considérant qu'un cahier des charges a été préparé par la direction de la MRC des Chenaux avec la collaboration des directrices et directeurs généraux des municipalités concernées et a été déposé pour fin d'approbation;

EN CONSÉQUENCE,

2009-05-133

Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

- approuve le cahier des charges préparé par la direction de la MRC des Chenaux en collaboration avec les directrices et directeurs généraux des municipalités intéressées et déposé au cours de la présente séance;
- autorise la MRC des Chenaux à lancer un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles non valorisables pour l'ensemble des municipalités intéressées, dont la nôtre.

Adoptée.

6. Modification de la programmation des travaux d'aqueduc dans le cadre du programme de retour de taxe d'accise

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à celle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE la programmation datée du 20 décembre 2006 doit être modifiée afin de corriger les travaux prévus par la Municipalité;

2009-05-134

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité que la Municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux révisée du 1^{er} mai 2009 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée.

7. Offre de service pour la préparation du plan d'intervention pour les conduites d'eau potable et d'égout

2009-05-135

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service professionnel de la firme Pluritec par l'entremise de monsieur Michel Bérubé, ingénieur pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention dans le cadre du programme de retour d'une partie de la taxe d'accise au coût de 22 010,63 \$, taxes incluses.

Adoptée.

8. Offre de service pour la préparation des plans et devis pour les deux traverses dans la rivière Sainte-Anne

2009-05-136

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service professionnel de la firme Pluritec par l'entremise de monsieur Michel Bérubé, ingénieur pour la préparation des plans et devis, surveillance des travaux pour le remplacement des deux traverses d'aqueduc dans la rivière Sainte-Anne dans le cadre du programme de retour d'une partie de la taxe d'accise au coût de 24 832,50 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9. Offre de service pour les relevés bathymétriques

2009-05-137

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la firme Synergis pour des travaux de bathymétrie sur la rivière Sainte-Anne dans le cadre du programme de retour d'une partie de la taxe d'accise au coût de 1 128,75 \$, taxes incluses.

Des coûts de 105 \$ de l'heure seront ajoutés si des hauts-fonds empêchent la réalisation du mandat par la méthode DGPS.

Adoptée.

10. Assurances

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur général des institutions financières, à la demande du ministre des Affaires municipales, a délivré des lettres patentes pour constituer la Mutuelle des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de cette mutuelle est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres et leurs organismes mandataires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion de ses risques qui s'avère plus avantageuse que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu que la municipalité en devienne membre;

EN CONSÉQUENCE,

2009-05-138

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité que la municipalité devienne membre de la Mutuelle des municipalités du Québec aux fins de transiger ses affaires d'assurance avec cette mutuelle;

QUE la municipalité accepte de devenir partie à la convention créant la Mutuelle en vertu des articles 711.2 et suivants du Code municipal du Québec et 465.1 et suivants de la Loi sur les cités et villes et signée par les municipalités fondatrices de la Mutuelle le 3 avril 2003, dont une copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE la municipalité verse un somme de 100 \$ pour acquitter la contribution annuelle;

QUE la municipalité contracte ses assurances avec la Mutuelle des municipalités du Québec, les conditions pour la prochaine année étant énoncées dans la proposition préliminaire datée du 29 avril 2009 en y ajoutant les options : tremblement de terre et bris de machine;

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

Le maire Gilles Devault se prononce vote contre la proposition et demande que son nom soit inscrit dans le présent procès-verbal.

Adoptée.

11. Politique pacte rural

2009-05-139

Il est proposé par Jean-Rober Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer et faire parvenir à la MRC des Chenaux une demande d'aide financière pour les années 2009, 2010 et 2011 dans le cadre du programme Pacte rural pour des travaux d'aménagement des terrains de loisirs :

- 1- Mettre en place un module de jeux pour les enfants derrière le Centre récréatif;
- 2- Acquérir et installer des modules dans le parc de planche à roulettes;
- 3- Réaménager les terrains de soccer.

Le coût total du projet est de 55 440 \$. La municipalité s'engage, si le projet est autorisé, à défrayer la mise de fonds de 21 490 \$.

Adoptée.

12. Colloque et rencontre

2009-05-140

Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour que les membres du conseil municipal et le directeur général/secrétaire-trésorier participent à une réunion du conseil de la MRC des Chenaux, le 11 mai prochain, concernant l'étude de faisabilité par TGVnet et un colloque sur la gestion des limites de vitesse, le 2 juin prochain à l'école nationale de police du Québec à Nicolet.

Adoptée.

13. Embauche du personnel de camp de jour

2009-05-141 Il est proposé par Ginette Douville, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'engager mesdames Catherine Pelletier-Leduc et Marie-Ève Leduc pour combler les postes d'animatrice de camp de jour pour la saison estivale 2009, suivant les recommandations de monsieur Jonathan Savard, directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna par intérim.

Adoptée.

14. Prolongement d'un congé de maternité

2009-05-142 Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'accepter le prolongement d'un congé de maternité de l'adjointe administrative jusqu'au 29 août prochain suivant les disponibilités de sa remplaçante; à compter du 22 juin prochain, l'adjointe administrative travaillera à tous les lundis soit sept (7) heures et sa remplaçante quatre (4) jours soit vingt-huit (28) heures.

Adoptée.

15. Responsable du suivi de la planification stratégique

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux s'est dotée d'une planification stratégique pour les prochaines années et que chacune des municipalités participantes, dont la nôtre, a non seulement contribué à sa réalisation, mais y occupe un chapitre à l'intérieur duquel sont listés des engagements à concrétiser;

CONSIDÉRANT que cet outil de travail requiert un suivi constant pour assurer la mise en œuvre des plans locaux et régional;

2009-05-143 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité de nommer Louise Marchildon, responsable du suivi de la planification stratégique de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

QUE copie de la présente soit transmise à la MRC des Chenaux.

Adoptée.

16. Projet de règlement décrétant la constitution et l'opération d'un comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et définissant ses attributions, pouvoirs et devoirs

Le directeur général a déposé un projet de règlement décrétant la constitution et l'opération d'un comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et définissant ses attributions, pouvoirs et devoirs; ce projet est à l'étude jusqu'à la prochaine séance ordinaire du conseil.

17. Service de téléphonie IP

CONSIDÉRANT la proposition de service téléphonie IP via le réseau de la Commission scolaire Chemin-du-Roy par Alézia technologies;

2009-05-144 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à rencontrer les représentants de l'ADIC, la bibliothèque municipale Armand-Goulet, le Centre d'action bénévole et la Maison de la Famille des Chenaux dans le but de leur présenter les coûts d'installation et d'opération.

Adoptée.

18. Réunion annuelle du réseau biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

2009-05-145 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité d'autoriser la conseillère Ginette Douville à participer à l'assemblée annuelle 2009 du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui aura lieu le 5 juin prochain, au Club de golf les Vieilles Forges, à Trois-Rivières; les dépenses encourues seront payées par la municipalité suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

19. Abrogation de la résolution numéro 2009-04-107

2009-05-146 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2009-04-107.

Adoptée.

20. Rétrocaveuse

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a l'intention d'acquérir une rétrocaveuse;

CONSIDÉRANT l'article 936 du code municipal du Québec;

2009-05-147 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité de nommer messieurs Jean-Marc Rivard, Jean-Robert Rivard, Normand Godin et René Roy pour préparer un devis pour l'acquisition de cette machinerie et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à demander des soumissions conformément à l'article 935 du code municipal du Québec qui sera publié dans un système électronique d'appel d'offre (SEAO) ainsi que dans un journal qui est diffusé sur le territoire de la municipalité.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 28 mai 2009, à 10 h et seront ouvertes à la même heure et à la même date ; le contrat sera accordé à la séance régulière du 1^{er} juin 2009.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

21. Monticule

2009-05-148 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour refaire le monticule et la boîte de frappeur sur le terrain de baseball par les PROMOTions ST.BO La Source du sport au montant de 2 934,75 \$, taxes incluses.

Adoptée.

22. États comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2009

Conformément à l'article 176.4 du code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier dépose les états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier courant au 30 avril 2009 et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés.

23. Permis d'intervention ministère des Transports du Québec

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade peut effectuer ou faire effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009;

ATTENDU que des travaux peuvent être effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU que la municipalité doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant le début des travaux chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le ministère des Transports du Québec;

2009-05-149

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité que la municipalité demande au ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$ puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adoptée.

24. Pulvérisation

2009-05-150

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à demander une cotation à Les Entreprises Lévisiennes inc. au pied linéaire pour la pulvérisation du chemin Petit Sainte-Marie pour une longueur de 305 mètres par 6 mètres de largeur ou autre endroit jugé nécessaire;

La cotation devra être parvenue au plus tard le 27 mai prochain à 10 h 00, au bureau de la municipalité situé à 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qc) G0X 2J0, pour ensuite être ouverte au même endroit et à la même heure.

Adoptée.

25. Demande de soumissions pour pavage et pièces d'asphalte

2009-05-151

Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation à Construction & Pavage Portneuf inc., Les Constructions et pavages Continental, Construction & Pavage Maskimo ltée et Pagé construction ltée pour la réparation de pavage suivant une liste préparée par le chef d'équipe; le prix demandé pour les pièces est en tonne métrique et la liste devra être fournie à l'entrepreneur qui aura le contrat; la soumission pour le pavage de la rue suivante devra comprendre la préparation :

Rue	Longueur (mètre)	Largeur (mètre)	Épaisseur (centimètre)
Petit Sainte-Marie	305	6	5

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission», et seront reçues au plus tard le 27 mai prochain à 11 h 00, au bureau de la municipalité situé à 200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qc) G0X 2J0, pour ensuite être ouvertes au même endroit et à la même heure.

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Adoptée.

26. **Emplois étudiants**

Le comité de ressources humaines fera des entrevues avec les étudiants pour l'entretien des espaces verts (coupe de gazon, entretien des fleurs ou autres travaux jugés nécessaires) dans la semaine du 18 mai prochain.

27. **Rapport de comités**

Le conseiller Jean-Robert Rivard informe qu'il assistera à la réunion de l'OMH.

La conseillère Ginette Douville donne de l'information concernant la réunion du conseil d'administration de la bibliothèque, du manoir, la préparation du symposium de peinture et d'une réunion du comité du journal.

Le conseiller Pierre Fecteau donne de l'information sur la réunion du conseil d'administration de l'aréna.

Le conseiller Mario Charest donne de l'information sur la réunion du conseil d'administration de l'aréna, de la formation du comité de loisirs, la politique familiale et de la réunion avec l'agent Éric Duguay de la Sûreté du Québec.

Le maire Gilles Devault informe que l'assemblée générale annuelle de l'ADIC aura lieu le 9 juin prochain, des statistiques et des rapports des activités du comité de la Sécurité publique, du Rendez-vous péradien qui aura lieu le 6 juin prochain, de l'excédent des revenus sur les dépenses de la MRC des Chenaux pour l'année 2008 au montant de 76 668,98 \$ et de la restructuration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

28. **Autres sujets**

a) **Formation**

2009-05-152

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jonathan Savard, directeur du service des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna par intérim à participer à une formation sur les nouvelles tendances et leur application sur le loisir public qui aura lieu à Québec le 13 mai prochain; les frais d'inscription (214,46 \$, taxes incluses) et les dépenses encourues seront payés suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

b) Fosses septiques

Le conseil municipal préparera une nouvelle rencontre publique concernant l'obligation d'installer des fosses septiques aux propriétaires qui ne sont pas desservis par le service des égouts municipaux.

c) Publicité

2009-05-153

Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité de verser un montant maximum de 100 \$ pour l'achat de publicité dans le Bulletin des Chenaux pour une page spéciale sur la Coopérative jeunesse et service.

Adoptée.

d) Réseau aqueduc Batiscan

CONSIDÉRANT qu'à tous les printemps et automnes, les employés municipaux de Batiscan et de Sainte-Anne-de-la-Pérade effectuent le lavage du réseau d'aqueduc de Batiscan;

CONSIDÉRANT que durant cette période, les employés de la municipalité de Batiscan effectuent ce lavage durant le jour, ce qui occasionne le manque d'eau par période pendant deux jours;

CONSIDÉRANT que les employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade effectuent ce lavage durant la nuit pour éviter le problème décrit ci-dessus;

2009-05-154

Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité de demander à la municipalité de Batiscan que leurs employés effectuent à compter de l'automne prochain le lavage du réseau de Batiscan durant la nuit comme les employés de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

29. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général (demande d'appui au CLSC de Saint-Marc-des-Carières, nuisance causée par les arbres en face du 345, Rapide-Sud et panneaux de signalisation manquants).

ATTENDU QU'il y a plusieurs résidents de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui se rendent au CLSC de Saint-Marc-des-Carières au lieu de celui de Sainte-Geneviève-de-Batiscan;

2009-05-155

Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Mario Charest d'appuyer les médecins dans leur demande de maintenir les services d'urgence au CLSC de Saint-Marc-des-Carières.

Adoptée.

30. Clôture de la séance

2009-05-156

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Robert Rivard propose, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 22 h 42.

Adoptée.

Gilles Devault,
Maire

René Roy,
Directeur général/secrétaire-trésorier